

Note 1 : La fête de la musique

Il se peut que certains élèves fassent référence à la fête de la musique, de plus en plus populaire. Notons que, d'une manière plus générale, la musique fait partie intégrante d'une fête, quelle qu'elle soit !

« En 1976 Joël Cohen, un Américain joueur de luth, et spécialiste reconnu de musiques anciennes, avance l'idée d'une fête de la musique. Alors assistant du directeur de France Musique, il lance une piste pour améliorer l'image de la station du groupe Radio France : diffuser de la musique toute la nuit, quand la radio s'arrêtait alors à minuit. Et pour créer l'adhésion du public, il propose aux amateurs de jouer dans la rue et de s'enregistrer. Son inspiration : les fêtes antiques des Saturnales. Ces événements sont programmés deux fois dans l'année, pour le solstice d'été mais aussi pour celui d'hiver. Saluée dans la presse, l'initiative n'a pas eu de suite.

Quand les socialistes arrivent au pouvoir en 1981, Maurice Fleuret, un ancien de France Musique, devient directeur de la musique et de la danse au Ministère de la Culture, nommé à ce poste par Jack Lang, alors ministre de la culture. Le projet naît. »

(Sources : lepoint.fr)

« Maurice Fleuret applique ses réflexions sur la pratique musicale et son évolution et pose les fondements d'une nouvelle conception : *'La musique sera partout et le concert nulle part !'* Il évoque une « révolution » dans le domaine de la musique, qui tend à faire se rencontrer toutes les musiques – sans hiérarchie de genre ni d'origine – dans une commune recherche de ce qu'il appelle *'une libération sonore, une ivresse, un vertige qui sont plus authentiques, plus intimes, plus éloquents que l'art.'*

En 1982, une grande enquête sur les pratiques culturelles des Français est menée et dévoile que cinq millions de personnes, dont un jeune sur deux, jouent d'un instrument de musique alors que les manifestations musicales organisées jusqu'à présent ne concernent qu'une minorité de Français. De ce fait, Jack Lang, Christian Dupavillon, architecte-scénographe, membre de son Cabinet et Maurice Fleuret en déduisent que le paysage de la pratique musicale en France reste à découvrir. Alors, ils imaginent une grande manifestation populaire qui permette à tous les musiciens de s'exprimer et de se faire connaître. C'est ainsi que la première Fête de la Musique est lancée le 21 juin 1982, jour symbolique du solstice d'été, le plus long de l'année dans l'hémisphère Nord.

La fête sera gratuite, ouverte à toutes les musiques « sans hiérarchie de genres et de pratiques » et à tous les Français.

La Fête de la Musique commence à s'exporter en 1985, à l'occasion de l'Année Européenne de la Musique et se développe dorénavant dans le cadre d'une charte, « La Fête Européenne de la Musique », signée à Budapest en 1997. Les principes de cette charte s'appliquent désormais à tous les pays, y compris hors d'Europe, qui souhaitent s'associer à la Fête de la Musique.

Succès international, en 2017, plus de 120 pays dans le monde participaient à la Fête de la Musique. »

Sources : fetedelamusique.culture.gouv.fr



Exemple d'affiche publicitaire relayant l'évènement de 1985

Note 2 : Jules Breton

Jules Aimé Louis Breton naît en 1827 dans un petit village du nord de la France. Après une première formation artistique locale, il rejoint en 1847 l'École des beaux-arts de Paris. Il y réalise de nombreux tableaux historiques, dont certains sont présentés au Salon de Paris à partir de 1849. Mais Jules Breton se détourne rapidement de cette voie classique et se tourne alors vers l'univers de son enfance. « Peintre paysan » comme il se qualifiera lui-même, il s'intéresse désormais aux paysages et scènes rurales de son enfance - il retournera d'ailleurs vivre dans son village natal. Témoin d'un monde rural voué à disparaître sous l'effet de l'industrialisation croissante, l'œuvre de Breton connaît rapidement un grand succès. Jules Breton poursuivra parallèlement une carrière d'écrivain et de poète.

L'intérêt de Breton pour la vie rurale l'incite à peindre de nombreuses fêtes villageoises, comme celle de la Saint-Jean. Le thème, volontairement rustique, est traité avec autant d'attention que s'il s'agissait d'un grand tableau religieux ou historique.

L'acquisition de la toile par le grand collectionneur de Philadelphie John G. Johnson (1841-1917), qui réunit au cours de sa vie plus de 1200 œuvres européennes, témoigne de l'engouement précoce des américains pour l'œuvre de Breton.

On l'appelle aussi la fête de la Saint-Jean d'été. D'après la tradition, les célibataires doivent tourner 9 fois autour du feu pour s'assurer de rencontrer l'âme sœur. Les cendres ont aussi un rôle. Par exemple, les amoureux qui sautent au-dessus s'assurent que leur amour durera encore toute l'année. Pour ceux qui veulent s'assurer la richesse, ils doivent jeter une pièce dans le feu et parvenir à la retrouver dans les cendres. Si c'est le cas, l'année sera confortable du point de vue financier. Tous ces rituels sont différents selon les régions et presque chaque village dispose de sa propre légende sur les feux de la Saint-Jean.

Autrefois, en Alsace, le feu qu'on appelle un brasier (terme qui vient du mot braise), est composé de sarments de vignes, les vieilles branches des vignes, c'est-à-dire des branches de vignes de l'an passé que le vigneron doit tailler et couper après la récolte. De nos jours, c'est un grand bûcher de bois d'une dizaine de mètres de hauteur, on appelle ça le fackel (ein Fackel est un flambeau, une torche). En Allemagne, on appelle ces bûchers « Johannisfeuern ». Ils étaient construits par les conscrits avant leur départ au service militaire. Aujourd'hui, c'est la fête de la jeunesse et tous les 15-20 ans sont coiffés de couronnes de fleurs fraîches.

Dans la fête du feu, on retrouve le symbole de la lumière, car il éclaire dans la nuit, comme le soleil éclaire la journée.

Note 3 : Fête de la Saint-Jean

On l'appelle aussi la fête de la Saint-Jean d'été. D'après la tradition, les célibataires doivent tourner 9 fois autour du feu pour s'assurer de rencontrer l'âme sœur. Les cendres ont aussi un rôle. Par exemple, les amoureux qui sautent au-dessus s'assurent que leur amour durera encore toute l'année. Pour ceux qui veulent s'assurer la richesse, ils doivent jeter une pièce dans le feu et parvenir à la retrouver dans les cendres. Si c'est le cas, l'année sera confortable du point de vue financier. Tous ces rituels sont différents selon les régions et presque chaque village dispose de sa propre légende sur les feux de la Saint-Jean.

Autrefois, en Alsace, le feu qu'on appelle un brasier (terme qui vient du mot braise), est composé de sarments de vignes, les vieilles branches des vignes, c'est-à-dire des branches de vignes de l'an passé que le vigneron doit tailler et couper après la récolte. De nos jours, c'est un grand bûcher de bois d'une dizaine de mètres de hauteur, on appelle ça le fackel (ein Fackel est un flambeau, une torche). En Allemagne, on appelle ces bûchers « Johannisfeuern ». Ils étaient construits par les conscrits avant leur départ au service militaire. Aujourd'hui, c'est la fête de la jeunesse et tous les 15-20 ans sont coiffés de couronnes de fleurs fraîches.

Dans la fête du feu, on retrouve le symbole de la lumière, car il éclaire dans la nuit, comme le soleil éclaire la journée.

Note 4 : Keith Haring

Keith Haring (1958 -1990) est un artiste, dessinateur, peintre et sculpteur américain.

Ses peintures font partie du mouvement général de l'art contemporain, et pas seulement de la stricte figuration libre. La « griffe Haring », c'est la répétition infinie de formes synthétiques soulignées de noir avec des couleurs vives, éclairantes, sur différents supports. C'est un récit permanent où l'on retrouve des bébés à quatre pattes, des dauphins, des postes de télévision, des chiens qui jappent, des serpents, des anges, des danseurs, des silhouettes androgynes, des soucoupes volantes, des pyramides ou des réveils en marche. Il s'est en partie inspiré des dessins découverts en survolant le désert de Nazca au Sud du Pérou.

Les géoglyphes de Nazca (ou Nasca), appelés communément lignes de Nazca, sont de grandes figures tracées sur le sol, souvent d'animaux stylisés, parfois de simples lignes longues de plusieurs kilomètres.

Découverts en 1927, ces géoglyphes sont le fait de la civilisation Nazca, une culture pré-inca qui se développa entre 300 av. J.-C. et 800 de notre ère. Ils ont été réalisés pour la plupart entre -200 et 600. Lignes et géoglyphes sont inscrits, sous la désignation « Lignes et géoglyphes au Nasca et Palpa », sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1994.



Fresque "We Are The Youth" de Keith Haring, Philadelphie, 1987

Note 5 : Le mariage

Le mariage est défini usuellement comme étant « l'union légitime d'un homme et d'une femme » (*Encyclopædia Britannica*, 15 décembre 2008) et, plus récemment, comme « une union légitime entre deux personnes qui souhaitent créer une famille et vivre ensemble » (article 146 du Code Civil). Le mariage s'entend également comme « l'acte par lequel le couple se place dans une situation juridique durable afin d'organiser la vie commune et de préparer la création d'une famille » (B. de Boysson, *Mariage et conjugalité*, LGDG, 2012, n° 7). Le mariage est ainsi un acte officiel et solennel qui institue entre deux époux une communauté socialement reconnue appelée « famille » (ou foyer, feu, ménage) dont le but est de constituer un cadre de vie stable, commun aux parents et aux enfants pour leur éducation. Cette communauté inclut souvent celle du patrimoine familial. Dans les sociétés traditionnelles, le mariage est l'alliance politique de deux familles ou de deux clans.

Démarche civile, le mariage est aussi l'un des sept sacrements reconnus par l'Église catholique. Selon cette conception sacramentelle, également partagée par les orthodoxes, le mariage est un signe sacré institué par Dieu. En revanche, les Églises protestantes ne reconnaissent aucun caractère sacramentel au mariage, mais parlent de « *bénédiction* ».

C'est un engagement pris devant Dieu. La dignité de cet engagement s'articule sur les quatre piliers que scellent l'échange des consentements : la liberté, la fidélité, l'indissolubilité et la fécondité. Chacun des fiancés doit être pleinement libre au moment de son engagement. Les conjoints se promettent fidélité, et cette promesse est source de confiance réciproque.

Le Pape François parle ainsi de « la beauté du mariage chrétien : *Celui-ci n'est pas simplement une cérémonie qui a lieu à l'église, avec des fleurs, des vêtements de cérémonie, des photographies... Le mariage chrétien est un sacrement qui a lieu dans l'Église. (...)* »

La tradition de célébrer le mariage dans un édifice religieux ne date que du haut Moyen Âge.

Note 6 : Le mariage juif

Au temps de Jésus, les jeunes n'ont pas le droit de choisir la personne qu'ils veulent épouser. Ce sont les familles qui décident après négociations : il faut en effet se mettre d'accord sur la somme d'argent qui doit être versée au père de la mariée...

Selon une vieille coutume, quelques pièces de cette somme sont accrochées au serre-tête que porte la mariée. Les fiançailles durent un an et constituent un engagement aussi strict que le mariage lui-même.

Note 7 : Pour l'histoire à raconter

- Magdala se situe au Nord-Est de Cana, en Galilée.
- Le dais nuptial est appelé la « houppa ». Il est le symbole du nouveau foyer que les époux souhaitent fonder, une maison toujours accueillante. La houppa rappelle la tente d'Abraham, ouverte aux quatre vents et à toute personne de passage (l'hospitalité est un devoir important du judaïsme).
- Aujourd'hui, les mariages juifs sont célébrés à la synagogue, par le chef de la synagogue. Celui-ci compare l'amour des époux à celui de Dieu, car Dieu a fait alliance avec les hommes. De la même façon, les mariés font alliance, se lient l'un à l'autre.
- Au temps de Jésus, le vin coule à flot lors des mariages. Il ne doit jamais manquer lors des fêtes. La Bible condamne les abus mais jamais la consommation de vin.

Note 8 : Les noces de Figaro

Carte d'identité de l'œuvre : (d'après un article de Bruno Guilois, Philharmonie de Paris)

Les Noces de Figaro de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)

Genre opéra : *opera buffa*

Librettiste Lorenzo da Ponte, d'après la pièce de Beaumarchais *La Folle Journée ou Le Mariage de Figaro*

Langue du livret italien

Composition en 1785 à Vienne

Création le 1^{er} mai 1786 au Burgtheater, à Vienne

Forme opéra en une ouverture et quatre actes

bois : 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons

cuivres : 2 cors, 2 trompettes

Instrumentation percussions : timbales

cordes : violons 1 et 2, altos, violoncelles, contrebasses

continuo des récitatifs : clavecin ou piano

Le livret de da Ponte suit l'intrigue de la pièce de théâtre de Beaumarchais, en résumant, mais en conservant aussi l'essentiel : il s'agit avant tout pour Mozart et son librettiste d'avoir une action en musique, efficace.

Résumé de l'action : Figaro, valet du Comte Almaviva, souhaite épouser Suzanne, femme de chambre de la Comtesse. Même si cet amour est réciproque, son projet va rencontrer de nombreux obstacles qui, au cours d'une folle journée, vont progressivement se lever. Figaro reste le véritable personnage principal de cette œuvre : c'est lui qui mène l'action pour son profit et pour celui de sa fiancée, alors que le noble est réduit au rang de personnage secondaire, paresseux et nuisible. Mozart se reconnaît sans doute pour une bonne part dans ce personnage, lui qui a tant souffert d'être traité comme un domestique chez son ancien employeur, le prince-archevêque Colloredo. N'écrivait-il pas à son père, en 1781, à propos de ses démêlés avec son employeur, « *je ne savais pas que je n'étais qu'un valet de chambre et c'est ce qui m'a perdu* », ainsi que « *je ne suis pas comte, mais j'ai peut-être plus d'honneur au cœur que bien des comtes* » ?

Sur un rythme endiablé, après maints rebondissements, quiproquos, coups de théâtre, supercheries, jeux de rôles, les couples finissent par s'accorder et le tout s'achève dans un happy end général.

Au portrait que Suzanne trace de Figaro : « j'aime ta joie parce qu'elle est folle, elle annonce que tu es heureux » fait écho le mot de Saint-Just « le bonheur est une idée neuve en Europe » (Christian GANGNERON, metteur en scène).

La société impériale pour l'opéra italien paya à Mozart 450 florins pour l'œuvre ; c'était là le triple du (maigre) salaire qu'il avait reçu lorsqu'il travaillait comme musicien de la cour à Salzbourg. De son côté, da Ponte reçut la somme de 200 florins.

Sources :

<http://www.cndp.fr/crdp-reims/fileadmin/documents/preac/spectacle>

<https://pad.philharmoniedeparis.fr/0757672-les-noces-de-figaro-de-mozart-genese-de-l-oeuvre.aspx?>

Petite note d'humour : à l'opéra, la quatrième galerie s'appelle « le Paradis » (parce que la plus proche du ciel) ou encore « le Poulailleur » (parce que c'est l'endroit où se trouvait à l'époque le « peuple » qui était perché et caquetait comme des poules).

Note 9 : les jours de repos dans les religions monothéistes

Les juifs ont comme jour de repos le samedi, en lien avec la Torah. Les chrétiens ont comme jour de repos le dimanche en mémoire de la Résurrection de Jésus. Les musulmans ont comme jour le vendredi, car ils célèbrent la création de l'homme le sixième jour, en lien avec le Coran.

Note 10 : La fête de l'Assomption

En étudiant le calendrier, certains élèves, notamment des CE2, risquent de questionner quant à la fête de l'Assomption. Voici quelques éléments de réponses (sources : eglisecatholique.fr) :

Pourquoi le 15 août est-il férié ?

Le 15 août, les catholiques fêtent l'Assomption de la Vierge Marie, c'est-à-dire sa montée au ciel à la fin de sa vie terrestre. Pour la plupart des Français, cette date fait aussi partie des 11 jours fériés tant attendus par eux.

L'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et Noël sont fériés en application de l'arrêté du 29 germinal de l'an X (19 avril 1802) découlant du Concordat et l'article 42 de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. La loi du 8 mars 1886 ajoute le lundi de Pâques et le lundi de Pentecôte. Mais la reconnaissance civile de l'Assomption est bien plus ancienne.

En 1638, le 15 août devient... la fête nationale !

En 1637, le roi Louis XIII, sans héritier après vingt ans de mariage, demande à ses sujets de faire dans chaque paroisse le 15 août une procession afin d'avoir un fils. Lorsqu'il eut la certitude d'avoir un enfant, il décide, en signe de reconnaissance, de consacrer la France à la Vierge Marie : le 10 février 1638, il déclare prendre la Vierge comme protectrice et patronne du Royaume et demande que, chaque année, le jour de la fête de l'Assomption, on fasse dans chaque église mémoire de la consécration de la France à Marie à la grand-messe puis une procession solennelle après les vêpres. L'édit est enregistré par le Parlement.

Le 15 août, fête nationale depuis 1638, le demeure jusqu'à la fin de l'Empire. Certes Napoléon Ier, né le 15 août 1769, fait du 15 août la Saint Napoléon mais elle redevient l'Assomption à la Restauration. En 1880, le 14 juillet devient fête nationale.

La reconnaissance de Marie par l'autorité royale a été en quelque sorte confirmée par le Pape Pie XI lorsqu'il l'a proclamée patronne principale de la France le 2 mars 1922.

Des origines religieuses...

Avant d'être un dogme reconnu par l'Église catholique romaine (pape Pie XII, 1950), l'Assomption de Marie était une croyance reposant sur des traditions et non sur un texte de la Bible.

On associe souvent l'Assomption de Marie avec l'Ascension du Christ ; de fait, les mots se ressemblent et il y a dans les deux cas une montée mystérieuse au ciel dans la gloire de Dieu.

Pourtant, « Assomption » ne vient pas du verbe latin « ascendere » (monter, s'élever), qui a donné « Ascension », mais d'« assumere » (assumer, enlever). L'étymologie souligne l'initiative divine : Marie ne s'élève pas toute seule vers le ciel, c'est Dieu qui en fait le choix.

La fête de l'Assomption est née à Jérusalem, mais il est difficile de savoir à quelle époque. L'origine précise de la fête du 15 août tient peut-être à la consécration à cette date, par l'évêque Juvénal (422 – 458) d'une église dédiée à Marie à Kathisma (étape supposée de la Vierge entre Nazareth et Bethléem). Elle a plus probablement pour origine la consécration d'une autre église à Gethsémani, à côté de Jérusalem, au VI^{ème} siècle, là où certaines traditions affirmaient que la Vierge avait fini sa vie terrestre.

Quoi qu'il en soit, la fête fut étendue à tout l'empire par l'empereur Maurice (582 – 602), sous le nom de *Dormition** (Koimelisis) de la Vierge Marie. Elle a toujours été célébrée le 15 août.

Cette fête, en Orient, a toujours depuis revêtu une importance particulière : l'année liturgique « s'ouvre » quasiment avec le 8 septembre –fête de la naissance de Marie- et « s'achève » le 15 août, fête de son retour à Dieu : toute l'année liturgique est ainsi placée sous le patronage de Marie.

Comme souvent à cette époque, l'Église de Rome est en retard sur l'Église de Constantinople : on est sûr que la fête de l'Assomption n'y était pas célébrée sous Grégoire le Grand († 604) mais qu'elle l'était en 690. On pense donc qu'elle fut instaurée par le Pape Serge 1^{er} (687 – 701), lui-même d'origine syriaque.

**Les récits bibliques ne racontent pas la fin de la vie terrestre de Marie. Aussi des chrétiens ont rédigé des textes pour l'évoquer. On les appelle des écrits apocryphes.*

On y trouve toujours les éléments suivants. Un ange annonce à Marie sa mort, paisible et sereine, tel un endormissement. De là vient le terme « Dormition ». Pour y assister, les apôtres, en mission d'évangélisation dans le monde, sont amenés miraculeusement par des anges. Au moment de l'endormissement de Marie dans sa mort, son âme quitte son corps. À cet instant, le Christ apparaît. Il prend dans ses bras l'âme de Marie, représentée sur les

images par un bébé en signe de sa pureté. Il amène l'âme dans le Royaume de Dieu. Les apôtres célèbrent les obsèques de Marie. À la fin, les anges emmènent le corps de Marie au Paradis où son corps retrouve son âme.
L'Assomption est plus largement la fête de Marie.

De nombreuses paroisses ont consacré leur église à Marie, et l'Assomption en est donc également la fête paroissiale.